

Document 1**COMPOSANTES DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT (BGE) EN 2005 ET 2007 EN MILLIONS DE DH :**

Dépenses	BGE 2005	Prévisions du BGE 2007	Recettes	BGE 2005	Prévisions du BGE 2007
Dépenses de fonctionnement	101 637	109 554	Recettes fiscales	89 739	112 981
Dépenses d'investissement	20 084	25 958	Recettes non fiscales	19 981	14 954
			dont : recettes de privatisation	12 000	4 500
Dépenses de la dette	39 389	59 053	Recettes d'emprunt	49 720	51 139
dont Intérêts :	17 319	19 391			
Total	161 110	194 565	Total	159 440	179 074

Sources : -Note de présentation du projet de loi de finances 2007. <http://portail.finances.gov.ma> 05.10.2007.

-Rapport BAM 2005.

Document 2**RÉAMÉNAGEMENT FISCAL: LOI DE FINANCES 2007**

Il s'agit ici plus d'une mesure fiscale que d'une réforme, puisque sa mise en place a été décidée au lendemain du renchérissement du coût de la vie. Le remplacement de l'IGR par l'IR sera surtout accompagné du réaménagement des tranches et des taux d'imposition.

Une nouvelle tranche de 40% a été donc instaurée pour les revenus bruts annuels entre 60 001 DH et 120 000 DH. Le taux marginal de la tranche des revenus supérieurs à 120 000 DH sera désormais de 42% contre 44% actuellement. Et enfin il y aura le relèvement du revenu de la tranche exonérée de 20 000 à 24 000 DH qui devrait légèrement combler la hausse générale des prix. Cette révision vise à améliorer le pouvoir d'achat de la classe à faible revenu, suite à la hausse des prix de plusieurs produits et services à la consommation.

- IGR : Impôt général sur le revenu.
- IR : Impôt sur le revenu.

Source : *www.Le Reporter.ma* ; mis en ligne le 23 octobre 2006.

Document 3

Si le coût du réaménagement fiscal pour le budget de l'Etat est de 2,5 milliards de dirhams, les effets sur la consommation des ménages ne sont pas mesurables à ce stade des premières incitations à la consommation des ménages. Mais, comme le dit le ministre des Finances, «notre analyse n'est pas statique, elle est plutôt dynamique».

On assiste ainsi à une redynamisation de l'économie marocaine par l'état des facteurs keynésiens de croissance économique qui sont l'investissement et la consommation

Source : *La Nouvelle Tribune N° 517 - 12.10.2006* (texte adapté).

Document 4**LES AVANTAGES DE L'INTRODUCTION EN BOURSE**

Etre coté en Bourse procure des avantages à plusieurs niveaux. L'entreprise en bénéficie au même titre que ses actionnaires, salariés et partenaires.

Evenement exceptionnel dans la vie d'une entreprise, l'introduction en Bourse séduit de plus en plus. Preuve en est : de 2004 à novembre 2006, 11 entreprises ont rejoint la cote pour un montant total dépassant les 13 milliards de DH.

Toutefois, bien que ces chiffres soient en nette progression, le nombre d'introduction en bourse reste faible par rapport au potentiel du pays [...]

Une entreprise qui souhaite par exemple financer des projets de développement, met des titres sur le marché en échange de quoi les nouveaux actionnaires apportent les capitaux nécessaires [...]

La présence d'une entreprise à la cote et la communication qu'elle entraîne lui assure une visibilité permanente, et constitue une forme des plus efficaces de publicité.. [...] La majorité des entreprises qui s'introduisent en bourse réservent une partie de l'opération à leurs salariés et leurs donnent ainsi la possibilité de

devenir actionnaires. [...] Il faut noter aussi que, malgré sa croissance progressive, la contribution de la bourse des valeurs de Casablanca (BVC) au financement de l'économie est encore faible.

Source : *La Vie Economique* du 26 janvier 2007 et *le Matin* du 09.01.07

TRAVAIL À FAIRE :

- 1** A partir du document 1, calculer pour les années 2005 et 2007 :
 - a. Le solde ordinaire;
 - b. La part des recettes fiscales dans le total des recettes;
 - c. La part des dépenses d'investissement dans le total des dépenses;
 - d. La part des dépenses de la dette dans le total des dépenses.
(retenir deux chiffres après la virgule).
- 2** Commenter les résultats obtenus.
- 3** La loi de Finances 2007 (document 2) se rattache à une politique de relance de l'économie :
 - a. Identifier l'instrument utilisé à cet effet
 - b. A quel courant théorique peut-on rattacher cette politique ?
- 4** Commenter le passage souligné dans le document 3.
- 5**
 - a. A partir du document 4 et des connaissances acquises, dégager quatre principaux avantages de l'introduction d'une entreprise en bourse.
 - b. Donner deux raisons justifiant la faible contribution de la BVC au financement de l'économie (document 4)

Document 5

FAUT-IL UN RÉGIME DE CHANGE FIXE OU FLOTTANT ?

La Banque Mondiale dans son dernier rapport publié dernièrement juge que «le régime du taux de change au Maroc favorise la faiblesse de la croissance et accentue le niveau du chômage».

Ainsi, selon l'organisme financier international, «le régime de change du Maroc peut être qualifié de «fixe»: le Dirham varie à l'intérieur d'une marge de fluctuation de plus ou moins 2% par rapport à l'euro. La monnaie marocaine est officiellement rattachée à un panier de devises, le poids de chaque devise reflète la structure du commerce extérieur marocain».

[...] Cependant, plus récemment, «la monnaie marocaine s'est appréciée vis-à-vis des monnaies de ses concurrents de la zone Dollar : 10% en 2004 par suite de l'augmentation du salaire minimum et pas moins de 10% par suite de l'appréciation réelle de l'Euro par rapport au Dollar en 2005» ajoute la même étude.

Des considérations sur les politiques commerciales et financières actuelles et futures plaident pour l'adoption d'un régime de change flexible. Selon le FMI*, sous le régime actuel, il existe une forte probabilité de non alignement du taux de change dans le futur : la libéralisation et la diversification croissantes des échanges commerciaux peuvent se traduire par une dépréciation du taux de change réel d'équilibre, surtout, dans le court terme. Par ailleurs, avec la libéralisation du compte

de capital, les différentiels de taux d'intérêt deviennent des déterminants essentiels du taux de change réel d'équilibre. Enfin, les entrées toujours plus importantes des envois de fonds des travailleurs à l'étranger et les recettes touristiques sont des facteurs d'appréciation du taux de change réel.

(*) Fonds monétaire international.

Source : *Finances News Hebdo* du 28.09.06.

Document 6

ELARGISSEMENT EUROPÉEN : UN MARCHÉ DE 500 MILLIONS DE CONSOMMATEURS.

L'union Européenne est passée de 25 à 27 membres après l'entrée officielle de la Bulgarie et de la Roumanie.

(...) L'entrée de ces deux pays va avoir des effets sur L'UE et aussi sur les autres Etats associés comme le Maroc.

«Un marché européen plus large est un atout de taille pour les exportations marocaines, surtout que la Bulgarie et la Roumanie ne sont pas des concurrents immédiats du Maroc dans ses produits-phares», indique-t-on auprès du Ministère du Commerce Extérieur.

(...) Mais d'autres observateurs jugent que les nouveaux adhérents sont des concurrents potentiels au niveau des délocalisations ou de l'outsourcing*. Les deux pays ont une main-d'oeuvre bon marché et qualifiée, le coût des facteurs en général est très compétitif. Le climat des affaires est aussi un atout de taille, surtout sur le plan fiscal et des prestations de l'Administration.

Les deux pays présentent aussi un avantage de taille, à savoir la proximité géographique, culturelle, institutionnelle et juridique de l'Europe.

(*) Délocalisation de la sous-traitance.

Source : *Finances News Hebdo* n°374; du 11.01.07.

Document 7

EXTRAIT DE LA BALANCE COMMERCIALE MAROCAINE PAR CONTINENT EN 2004.

Continents	Importations (en millions de DH)	Part en %	Exportations (en millions de DH)	Part %
EUROPE	106 524,42	67,45	68 221,05	77,62
ASIE	28 536,25	18,07	7 352,14	8,36
Amérique	15 686,23	9,93	7 009,09	7,97

Source: www.oc.gov.ma

TRAVAIL À FAIRE :

6 Relever du document 5, le passage montrant la fixité du système de change au Maroc.

7 Expliquer la phrase soulignée du document 5 en se référant au document 7.

8 Enumérer les effets d'une appréciation de l'euro sur :

- a. La balance commerciale;
- b. Le compte des transactions courantes.

9 Dégager, du document 5, les raisons qui expliquent le choix du FMI quant à l'adoption du taux de change flexible.

10 En se référant au document 6, expliquer pourquoi les nouveaux adhérents à l'UE, sont considérés comme des concurrents potentiels pour le Maroc.

Document 8

UNE PLUS FORTE VOCATION INDUSTRIELLE POUR COMPENSER LA VOLATILITÉ AGRICOLE.

L'accélération de la croissance économique au Maroc est tributaire d'une forte industrialisation de son économie à même de compenser, d'une part, la volatilité agricole devenue structurelle et de moderniser l'économie et la société à travers leur insertion dans l'environnement international d'autre part. Eu égard à sa contribution au PIB (18%), à la balance commerciale (60% des exportations générales) et à l'emploi (10% de la population active urbaine), ce secteur présente un tissu diversifié résultant des efforts déployés et des politiques graduelles menées par les pouvoirs publics pour passer d'une activité industrielle primaire à une activité plus évoluée. Aujourd'hui, le secteur industriel est appelé à croître plus fortement dans le cadre d'un environnement économique mondialisé et caractérisé par une nouvelle organisation du travail corollaire à l'introduction des NTIC* et à la hausse des coûts de matières premières notamment énergétiques. Il est également confronté à un ensemble de contraintes à savoir : la forte concurrence (accords de libre échange, l'élargissement de l'UE aux pays de l'Est, montée en puissance de la Chine après son adhésion à l'OMC depuis la fin 2001, démantèlement de l'accord multifibres en janvier 2005...), la prolifération de l'économie informelle, l'étroitesse de la demande intérieure, la forte dépendance énergétique, la faiblesse de la logistique avec l'Europe.

(*) Nouvelles technologies d'information et de communication.

Source : <http://portail.finances.gov.ma>

Document 9

DONNÉES DU SECTEUR INDUSTRIEL EN 2005 (EN %)

Branches	Part dans le PIB	Evolution (en 2005/2004)	
		Emploi	Production
Agroalimentaire	7,1	-22	4
Chimie et parachimie	6,5	5	20
Textile et cuir	2,8	-5	-3
Métallurgie et mécanique	2,2	-5	24
Industrie électrique et électronique	1,1	8	13

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau (l'Economiste du 19 février 2007)

Document 10**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE
MONDIAL GLOBAL DES MARCHANDISES EN 1973 ET 2004
(IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN % DU TOTAL)**

	1973	2004
Monde	100	100
Europe occidentale (dont U.E.)	48 -	44 (40)
Asie (dont Nouveaux Pays Industrialisés)	16 -	25 (10)
Amérique du Nord	17	18
Amérique Latine	11	8
Afrique	6	2
Moyen Orient	2	3

Source : Tableau réalisé à partir des données - tirées du site de l'OMC.

Document 11**LES ÉCONOMIES AFRICAINES FACE À LA MONDIALISATION.**

Mythe ou réalité, la mondialisation a différemment profité aux pays membres de **L'OMC**. Si elle a permis aux économies les plus avancées d'en tirer la quintessence* en infléchissant souvent les accords internationaux dans le sens de leurs intérêts, elle a aussi favorisé l'émergence de certaines zones ou pays émergents comme ceux de l'Asie du Sud et de l'Est. Cependant, elle a aggravé la marginalisation d'une «périphérie», telle l'Afrique Subsaharienne ou d'autres contrées asiatiques ou sud-américaines...

[...] Les pays africains ont rarement été, depuis l'indépendance, capables de construire de nouveaux avantages comparatifs et de maîtriser l'ouverture extérieure par une combinaison de politiques macroéconomiques rigoureuses et de politiques industrielles sélectives.

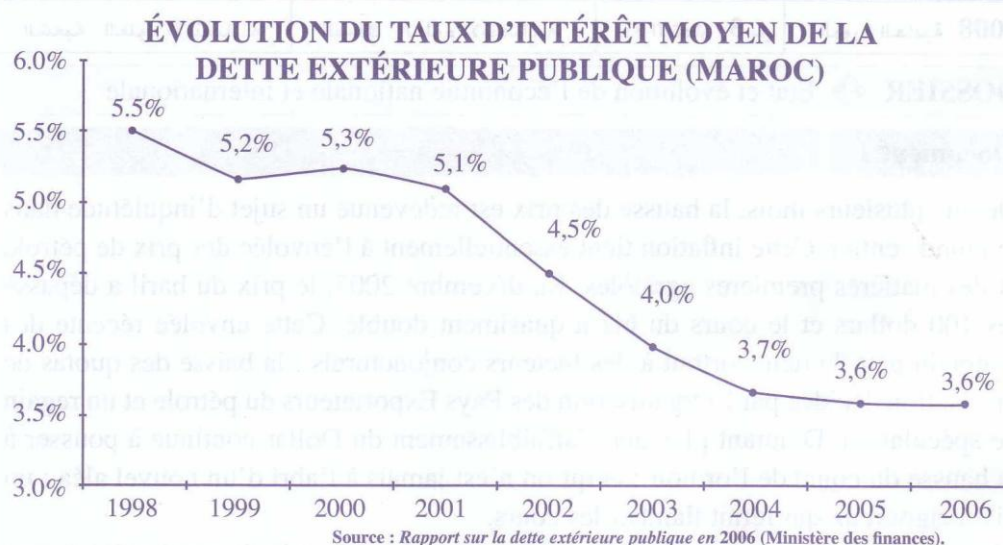
Aujourd'hui, la majorité des pays africains reste spécialisée dans la production et l'exportation de produits primaires agricoles, miniers et pétroliers et elle est très dépendante de l'évolution de l'économie mondiale. Et cette dépendance revêt plusieurs aspects et produit des effets qui ne vont pas nécessairement dans le sens de l'émancipation souhaitée par ces pays.

Alors que le commerce mondial porte de plus en plus sur des produits à haute valeur ajoutée et sur les services, l'Afrique à l'exception de l'Afrique du Sud, reste exportatrice de produits primaires aux cours instables. De même, et malgré plusieurs décennies d'indépendance écoulées, les pays Africains restent attachés aux économies européennes avec lesquelles ils réalisent les deux tiers du volume de leurs échanges commerciaux.

(*) Ce qu'il y a de principal, de meilleur, d'essentiel dans quelque chose (Larousse).

Source : *ECONOMIA* N° 12 ; février 2007.

Document 12



TRAVAIL À FAIRE :

- 11 a.** Dégager, du document 8, deux facteurs qui justifient que l'industrialisation du Maroc s'impose.
- b.** Relever du document 8 quatre limites au développement du secteur industriel.
- 12 a.** Lire les données soulignées (Document 9).
- b.** Préciser trois raisons expliquant l'évolution de l'emploi et de la production dans la branche du textile et cuir.
- 13 a.** En se référant au document 10, montrer que les pays d'Asie ont profité plus que les pays d'Afrique, de la mondialisation.
- b.** Citer la stratégie de développement industriel qui a contribué à l'essor des pays d'Asie, ces dernières années.
- 14 a.** Donner la signification du sigle OMC (document 11).
- b.** Préciser brièvement le rôle de cet organisme.
- 15 a.** Identifier la théorie libérale du commerce international (objet du Document 11).
- b.** Comparer cette théorie à celle de la dotation factorielle.
- 16 a.** A partir du document 11, identifier, en reproduisant le tableau ci-dessous, les trois thèses explicatives du sous développement.

Thèse et Auteur	Arguments dégagés du document

- b.** L'émergence des N.P.I. constitue une limite à la thèse de l'échange inégal. Argumenter.
- 17 a.** Lire l'évolution du taux d'intérêt moyen de la dette extérieure du Maroc. (Document 12)
- b.** Apprécier l'impact de cette évolution sur l'économie marocaine.